

Directives relatives au Cadre de performance des subventions de Gavi - 2019

Date du document : Mai 2019

(Ce document remplace toutes les versions précédentes)

<p>Objectif de ce document : Ce document fournit des recommandations complètes sur le Cadre de performance des subventions de Gavi.</p>
<p>Public cible : Les parties prenantes nationales telles que les autorités sanitaires au niveau national et infranational et les partenaires techniques</p>
<p>Liens Web et coordonnées : Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.gavi.org/support/performance-frameworks/.</p>

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	3
1.1. Qu'est-ce que le cadre de performance des subventions ?	3
1.2. Comment le cadre de performance des subventions s'intègre-t-il au processus de gestion de la subvention ?	3
2. Contenu du cadre de performance des subventions	4
2.1. Qu'est-ce qu'une théorie du changement ?	4
2.2. Quels sont les indicateurs inclus ?	4
2.3. Sélection et définition des indicateurs sur mesure : le catalogue des indicateurs de RSS	6
2.4. Sources de données et fréquence de rapportage minimale	9
2.5. Définition des données de base et des objectifs	9
2.6. Évaluation de la qualité d'un cadre de performance des subventions	10
3. Rapportage par rapport au cadre de performance des subventions	11
3.1. À quoi s'attend-on en termes de rapportage ?	11
3.2. Comment le processus de rapportage se déroule-t-il ?	11
3.3. À quel moment est-il nécessaire de procéder au rapportage ?	11
3.4. Ajout de notes explicatives sur le cadre de performance des subventions	11
3.5. Que se passe-t-il si le rapportage est incomplet ?	12
4. Utilisation du cadre de performance des subventions	12
4.1. Suivi des subventions de routine	12
4.2. Analyse de la catégorie de la subvention RSS	12
4.3. Demandes de renouvellement de subvention	13
5. Révision du cadre de performance des subventions	13
5.1. Examen annuel du cadre de performance des subventions	13
5.2. Ajout d'une nouvelle subvention	13
5.3. Reprogrammation ou financement supplémentaire d'une subvention existante ..	14
5.4. Clôture d'une subvention existante	14
6. Visualisation du cadre de performance des subventions sur le portail pays	14

6.1.	Filtres du cadre de performance des subventions sur le portail pays	14
6.2.	Faciliter l'interprétation du cadre de performance des subventions.....	15
7.	Aide relative au cadre de performance des subventions.....	15

1. INTRODUCTION

1.1. Qu'est-ce que le cadre de performance des subventions ?

Le cadre de performance des subventions (GPF) de Gavi représente une entente explicite entre un pays et Gavi sur les principaux critères utilisés pour suivre et faire état des progrès de l'ensemble des subventions de Gavi au cours de leur mise en œuvre. Cela sert alors de base au dialogue et au déploiement de mesures axées sur l'amélioration des résultats. Toutes les subventions de Gavi à l'endroit d'un pays sont incluses dans le Cadre de performance des subventions (GPF) propre à chaque pays, permettant ainsi le suivi des performances relatives de chaque subvention et des liens entre elles. Le cadre de performance des subventions est accessible toute l'année par le biais du portail pays de Gavi. Alors que le cadre de performance des subventions est l'un des principaux composants des processus de suivi de GAVI, il est complété par une gamme d'outils de suivi financier et programmatique, comme indiqué dans les rapports et les directives de renouvellement de Gavi¹.

Le cadre de performance des subventions a été introduit en 2015/2016 dans le cadre d'un vaste effort visant à améliorer les processus de suivi et de rapportage de Gavi. Après trois années de mise en œuvre (introduction et adoption), le cadre a été révisé en réponse aux limites identifiées et à l'évolution des directives de demande d'octroi et de renouvellement des subventions de Gavi. Le présent document d'orientation détaille les modifications apportées au cadre de performance des subventions. *Une bonne connaissance des processus de planification, de budgétisation et de rapportage des subventions de Gavi pour les subventions RSS est essentielle à la compréhension du présent document d'orientation.*

1.2. Comment le cadre de performance des subventions s'intègre-t-il au processus de gestion de la subvention ?

Le cadre de performance des subventions permet de suivre les performances programmatiques, l'utilisation des fonds et le déploiement des activités pour toutes les subventions de Gavi dans chaque pays. En conséquence, le cadre de performance des subventions est intimement lié aux budgets et plans de travail des subventions. Plus précisément, les indicateurs RSS respectent la même catégorisation de subvention que celle appliquée aux budgets de RSS pour permettre la comparaison des performances financières et programmatiques.

L'objectif du cadre de performance des subventions est essentiellement le suivi des subventions attribuées aux pays. Néanmoins, l'interprétation des résultats obtenus par le biais du cadre de performance des subventions nécessite une compréhension plus large du soutien de GAVI via le Cadre d'engagement avec les partenaires (PEF), plus précisément les plans d'Assistance pays ciblé (TCA). Cela est dû au fait que les subventions des pays sont conçues pour répondre aux défis programmatiques qui sont également pris en compte dans les plans TCA. À ce titre, les indicateurs inclus dans le cadre de performance des subventions peuvent être utilisés à des fins plus générales (comme le suivi des résultats attendus des plans TCA). Il est donc prévu que les résultats communiqués par le cadre de performance des subventions soient examinés à la lumière de rapportage plus larges par le biais du Portail PEF du cadre d'engagement avec les partenaires. Les [« Directives concernant le compte rendu 2018 et la planification 2019 mis en place au titre de l'aide ciblée aux pays de 2019 dans le cadre du PEF »](#), notamment dans son document complémentaire [« Informations supplémentaires sur l'aide ciblée aux pays : Jalons »](#), expliquent comment lier les

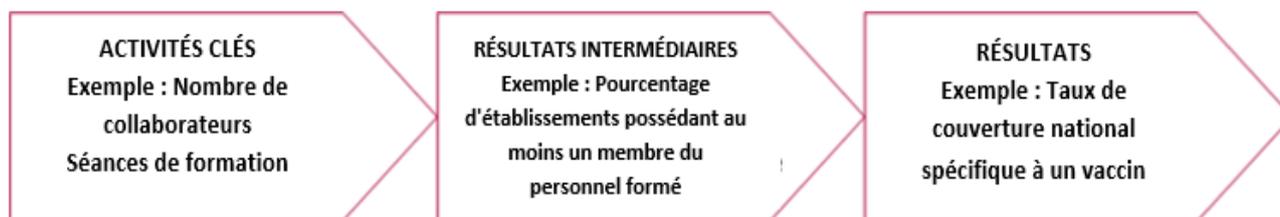
¹ Les rapports et les directives de renouvellement de Gavi sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.gavi.org/support/process/apply/report-renew/>

jalons du TCA aux indicateurs de GPF les plus pertinents, en particulier les indicateurs de résultats intermédiaires. Il est attendu que les résultats communiqués dans le cadre de performance des subventions soient examinés parallèlement aux rapports sur les jalons du TCA, afin de rendre compte des effets catalytiques induits par ces derniers et de l'impact plus large des subventions Gavi dans les pays.

2. CONTENU DU CADRE DE PERFORMANCE DES SUBVENTIONS

2.1. Qu'est-ce qu'une théorie du changement ?

Les critères du cadre de performance des subventions capturent les résultats clés prévus en lien avec le soutien de Gavi dans un pays donné. Une théorie du changement est une méthode qui explique comment une intervention donnée, ou un ensemble d'interventions, devrait conduire à une modification spécifique, en s'appuyant sur une analyse du lien de causalité sur la base des éléments de preuve disponibles. Cela montre les relations logiques entre les ressources investies, les activités déployées et la séquence de processus qui en découlent, les résultats intermédiaires et les aboutissements. Le cadre de performance des subventions vise à transformer cette théorie du changement en un cadre de suivi.



Une importante proportion des analyses programmatiques de routine menées par le Secrétariat Gavi se concentrent sur les résultats intermédiaires. Cela est dû au fait que les résultats intermédiaires, par opposition aux aboutissements, peuvent être plus directement associés aux activités soutenues par Gavi. Cela va au-delà de la transmission d'informations à Gavi sur l'achèvement de l'activité, dans la mesure où cela permet plutôt de décrire les résultats immédiats générés par une activité ou un ensemble d'activités de subvention.

2.2. Quels sont les indicateurs inclus ?

Le cadre de performance des subventions permet le suivi de performance des subventions suivantes : RSS (y compris le soutien à la plate-forme d'optimisation des équipements de la chaîne du froid [POECF] et le Financement basé sur la performance du RSS [PBF]), le soutien à la vaccination de routine, les allocations de sommes forfaitaires pour le soutien opérationnel aux campagnes de vaccination, le soutien des réserves de vaccins (stockpile), et l'aide au déploiement des campagnes de vaccination. Par conséquent, il inclut des indicateurs qui mesurent les progrès sur :

- Les résultats attendus liés à l'amélioration de la couverture et de l'équité ;
- Les résultats intermédiaires ; et
- Les principales activités financées par une aide financière directe.

Ils sont mesurés le long des chaînes des résultats pour chaque subvention mentionnée ci-dessus qui peut avoir été attribuée à un pays donné.

2.2.1. Critères de base

Il est demandé à tous les pays soutenus par Gavi de rapporter sur les indicateurs standard minimaux suivants, dont la plupart sont similaires aux paramètres de base de la stratégie 2016-2020 de Gavi :

Figure 1 : Liste des critères obligatoires/de base du cadre de performance des subventions

Résultats	Intermédiaire
<ul style="list-style-type: none"> - Couverture spécifique au vaccin (pour les vaccins pris en charge par Gavi) au niveau national - Taux d'abandon entre le Penta1 et le Penta3 - Taux d'abandon spécifiques au vaccin - Équité géographique (4 indicateurs) - Équité rurale/urbaine - Équité en termes de richesse - Équité relative au sexe – éducation maternelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants vaccinés (numérateur) - tous les antigènes - Pourcentage de différence entre la couverture administrative nationale du Penta3 et les estimations de l'enquête - Note relative à la gestion efficace des vaccins - Occurrence de rupture de stock au niveau national ou au niveau du district pour n'importe quel vaccin pris en charge par Gavi - Exécution en temps opportun de l'engagement de co-financement pour tous les vaccins pris en charge par Gavi

Ces indicateurs standard sont obligatoires, reposent sur des définitions normalisées et sont déjà, dans la quasi-totalité des cas, suivis et rapportés par les pays - en particulier grâce au Formulaire de rapport conjoint OMS/UNICEF (JRF) que les pays soumettent, chaque année, à l'OMS et à l'UNICEF. Il convient de noter que Gavi renseignera automatiquement les données pour la majorité de ces indicateurs standard à l'aide de données rendues publiques (notamment les données du formulaire JRF, des sondages, etc.).

En plus des critères énumérés ci-dessus, le Tableau 1 présente les indicateurs standard par type de subvention. Ces indicateurs n'apparaissent sur le cadre de performance des subventions que si un pays bénéficie de l'éventail des aides de Gavi dont la liste figure ci-dessous. Les définitions de base sont disponibles sur le portail pays de Gavi.

Tableau 1 : Liste des indicateurs standard propres à chaque subvention

	SVN	Campagnes	RSS	POECF
Taux de couverture nationale du Penta3				
Taux de couverture nationale de la 1re dose de vaccin combiné contre la rougeole				
Couverture du Penta3 dans les zones ou populations ciblées pour le RSS				
Nombre de nourrissons survivants dans les zones ciblées pour le RSS ou la population ayant bénéficié de la 3e dose de vaccin pentavalent recommandée				
Pourcentage d'utilisation des fonds de Gavi dédiés au RSS				
Taux de couverture après la campagne pour n'importe quelle campagne de vaccination				
Nombre d'enfants de la population cible ayant reçu une dose d'un antigène donné au cours de la dernière campagne				
Remplacement des équipements de la chaîne du froid dans les sites équipés existants				
Extension des équipements de la chaîne du froid dans les sites existants ou les nouveaux sites non équipés				
Extension des équipements de la chaîne du froid dans les sites équipés existants				
Rapport des boîtes de transport anti congélation sur les boîtes de transport avec risque de congélation				
Entretien des équipements de la chaîne de froid (à définir par le pays)				

2.2.2. Indicateurs sur mesure

Dans la mesure où les objectifs de subvention sont propres à chaque pays, les indicateurs standards doivent être complétés par des indicateurs sur mesure adaptés aux aboutissements, aux résultats intermédiaires et aux niveaux d'activité. Cela permettra de garantir que le cadre de performance des subventions fournisse un aperçu des principales chaînes des résultats et des plus grands domaines budgétaires du soutien proposé par Gavi à un pays. Par conséquent, les pays sont invités à sélectionner et définir des indicateurs sur mesure proposés en fonction des objectifs de leurs subventions. Le Secrétariat Gavi fournira le soutien nécessaire à ce processus. Comme dernière étape, les collègues, les partenaires et l'équipe Gavi du pays discuteront et conviendront du cadre de performance des subventions qui servira de base pour le suivi continu des progrès des subventions.

Les indicateurs sur mesure ne sont obligatoires que pour les pays bénéficiant du soutien de Gavi pour le RSS ; cela inclut également le paiement basé sur la performance ou la récompense liée au soutien au RSS. Le nombre de critères proposés dépend de la complexité et de la durée de la subvention ; en principe, entre 10 et 20 indicateurs sur mesure à tous les niveaux. *Ces 10 à 20 critères viennent en complément des indicateurs standard.* Au minimum, **chaque objectif de RSS** devrait avoir au moins un indicateur d'activité/de processus et un indicateur de résultat intermédiaire qui seront rapportés à des fins de suivis et de responsabilité. La sélection des indicateurs sur mesure devrait également refléter les éléments budgétaires les plus volumineux pour chaque objectif ou pour les chaînes des résultats les plus significatives. La sélection et la définition d'indicateurs sur mesure sont abordées dans la section 2.3 du présent document d'orientation.

Les indicateurs sur mesure ne sont pas obligatoires pour toutes les autres subventions en espèces (à savoir, les nouvelles introductions et les campagnes). Cependant, Gavi et le pays peuvent convenir d'inclure des indicateurs sur mesure pour d'autres subventions, notamment les subventions de campagne sur la base de la performance des subventions antérieures ou pour suivre les sujets de préoccupation particulière ou les investissements. En ce qui concerne le soutien à la POECF, les pays sont appelés à définir l'indicateur obligatoire inhérent à l'entretien.

2.3. Sélection et définition des indicateurs sur mesure : le catalogue des indicateurs de RSS

Les indicateurs sur mesure devront être choisis et définis par les pays en fonction des objectifs de leurs subventions. Un catalogue au format Excel, organisé par catégories de subventions de RSS et niveaux de performance, est disponible pour guider ce processus de sélection. Les indicateurs inclus reflètent les différents types de chaînes des résultats prévus de chaque catégorie de subvention de RSS. Ce catalogue est le résultat d'un vaste examen des cadres de performance des subventions existants, des documents d'orientation disponibles, des directives et de la documentation mise à disposition. Seuls les indicateurs SMART² sont inclus. Pour chaque indicateur, la définition, les sources de données disponibles, la désagrégation possible et la fréquence de rapportage sont mentionnées. Les pays ne sont pas limités à ces critères, **mais les pays devraient d'abord utiliser ce catalogue au moment de proposer de nouveaux critères ou de réviser les critères sur mesure existants.** Une justification sera demandée si d'autres indicateurs (notamment des indicateurs ne figurant pas dans le catalogue) sont proposés. *Le catalogue est disponible sur demande.*

² L'acronyme SMART signifie Spécifique (specific), Mesurable (measurable), Atteignable (achievable), Pertinent (relevant) et Limité dans le temps (time limited).

Deux critères doivent guider le processus de sélection :

- (1) *Alignement sur le plan de travail et le budget de RSS.* Le portail pays de Gavi exige que chaque indicateur sur mesure soit associé à une catégorie de subvention de RSS. La catégorie pertinente peut être obtenue à partir du budget de RSS. Au minimum, **chaque objectif de RSS** devrait reposer sur au moins un indicateur d'activité/de processus et un critère de résultat intermédiaire rapporté à des fins de suivi et de responsabilité. En outre, les activités coûteuses (à savoir, les activités et les éléments avec un budget important alloué) devraient être mesurées dans le cadre de performance des subventions ; et
- (2) *La disponibilité de la source de données au fil du temps.* C'est pour s'assurer que les analyses de tendance peuvent être effectuées.

En termes de définition de l'indicateur lui-même, il est important que l'unité d'analyse (p. ex. les agents de santé, les districts, etc.) soit spécifiée et chiffrée selon la source de données. Par exemple, un indicateur sur mesure qui ne prend en compte que les progrès réalisés dans les districts ciblés pour le RSS devrait inclure le nombre de districts ciblés dans sa définition. Les pays sont invités à sélectionner et définir des indicateurs proposés en fonction des objectifs de leurs subventions. Le Secrétariat Gavi fournira le soutien nécessaire lors de ce processus. Comme dernière étape, le pays et le Secrétariat Gavi discuteront et conviendront du cadre de performance des subventions qui servira de base pour le suivi continu des progrès des subventions.

Tableau 3 : Liste des indicateurs standard associés à la source de données et à la fréquence de déclaration

Indicateur standard	Source de données	Fréquence de déclaration minimale
Couverture vaccinale nationale pour chaque vaccin pris en charge par Gavi	1. Estimations de couverture administrative 2. Estimations de couverture officielle 3. Estimations de l'OMS/UNICEF (le cas échéant) 4. Estimations de l'enquête (le cas échéant)	Annuelle pour les sources 1, 2 et 3 et périodique (probablement tous les 3 à 5 ans) pour la source 4
Taux d'abandon de certains vaccins	1. Estimations de couverture administrative 2. Estimations de couverture officielle 3. Estimations de l'OMS/UNICEF (le cas échéant) 4. Estimations de l'enquête (le cas échéant)	Annuelle pour les sources 1, 2 et 3 et périodique (probablement tous les 3 à 5 ans) pour la source 4
Taux de couverture après la campagne pour n'importe quelle campagne de vaccination	1. Estimations de couverture administrative 2. Enquête de couverture effectuée à la fin d'une campagne	3 mois après la campagne pour les deux sources de données
Équité dans la couverture du pentavalent 3	1. Données administratives transmises par le biais du formulaire JRF (équité géographique uniquement) 2. Enquête de couverture (EDS/EGIM)	Annuelle pour les indicateurs d'équité géographique ; périodique (à savoir, tous les 3 à 5 ans) pour d'autres indicateurs d'équité
Nombre de bénéficiaires vaccinés (routine ou campagne)	1. Données administratives transmises (JRF pour la vaccination de routine)	Annuelle
Occurrence d'une rupture de stock au niveau national ou au niveau du district	1. Données administratives transmises par le biais du formulaire JRF	Annuelle
Note composite sur la gestion efficace des vaccins	1. Évaluation de la GEV fournie par l'UNICEF	Périodique (probablement tous les 3 ans)
Différence en points de pourcentage entre la couverture administrative nationale du Penta3 et l'étude la plus récente en termes d'estimation ponctuelle	1. Estimations de couverture administrative 2. Estimations de l'enquête (le cas échéant)	Annuelle pour les estimations de la couverture administrative ; Périodiques (probablement tous les 3 à 5 ans) pour les estimations de l'enquête
Réalisation en temps opportun des obligations de cofinancement annuelles	1. Dossiers internes de Gavi	Annuelle
Remplacement des équipements de la chaîne du froid dans les sites équipés existants	1. Inventaire physique	Annuelle
Extension des équipements de la chaîne du froid dans les sites existants ou les nouveaux sites non équipés	1. Inventaire physique	Annuelle
Extension des équipements de la chaîne du froid dans les sites équipés existants	1. Inventaire physique	Annuelle
Rapport des boîtes de transport sans congélation sur les boîtes de transport avec risque de congélation	1. Inventaire physique	Annuelle
Entretien des équipements de la chaîne de froid (à définir par le pays)	À définir par le pays	Annuelle
Pourcentage d'utilisation des fonds de Gavi dédiés au RSS	1. Dossiers nationaux	Annuelle

2.4. Sources de données et fréquence de rapportage minimale

En ce qui concerne les indicateurs standard, les sources de données et la fréquence de déclaration minimale sont définies. De multiples sources de données sont retenues pour les indicateurs, notamment la couverture, le taux d'abandon et l'équité. Le Tableau 3 (voir page 6) décrit toutes les sources de données et la fréquence de déclaration de chaque indicateur standard.

En ce qui concerne les indicateurs sur mesure, le catalogue des critères de RSS propose des sources de données et une fréquence de déclaration. La fréquence de déclaration par défaut est annuelle, sauf pour les indicateurs mesurés par enquêtes périodiques. Cependant, dans certains cas, un rapportage semi-annuel peut être justifié.

2.5. Définition des données de base et des objectifs

Les pays devraient définir des objectifs pour la plupart des indicateurs, qu'il s'agisse d'indicateurs standard ou d'indicateurs sur mesure, qui couvrent la durée de la subvention. Les sous-sections ci-dessous expliquent quels indicateurs nécessitent la définition d'objectifs en fonction du critère ou du type de subvention de Gavi. Les pays sont également encouragés à réfléchir aux objectifs stratégiques de Gavi et aux objectifs connexes lors de la phase de définition et de développement des objectifs.

2.5.1. Définition d'objectifs pour le taux de couverture et d'abandon

En ce qui concerne le taux de couverture et d'abandon, Gavi supervise/utilise/contrôle deux types d'objectifs : les objectifs calculés et les objectifs nationaux. Les objectifs calculés pour les indicateurs de couverture sont calculés sur la base du nombre de bénéficiaires qui devraient être vaccinés au cours des années pertinentes ; ces données sont intégrées au cadre de performance des subventions en fonction de la plus récente demande de renouvellement du pays en termes de vaccins nouveaux et sous-utilisés. De même, les objectifs pour les taux d'abandon dépendent également du nombre de bénéficiaires qui devraient être vaccinés au cours des années visées.

Définir des objectifs ambitieux, mais réalistes, pour les indicateurs est un élément important du processus de planification. De bons objectifs programmatiques devraient être liés à un plan pluriannuel pour la vaccination ou à un plan stratégique national pour la santé. Dans certains contextes, l'objectif « calculé » diffère des objectifs opérationnels utilisés par les programmes de vaccination. Cela peut être lié à l'utilisation de stocks de vaccins insuffisants et aux données de couverture à soumettre lors de la demande de renouvellement de nouveaux vaccins et vaccins sous-utilisés (NVS). Pour illustrer cette différence, le cadre de performance des subventions offre aux pays la possibilité de définir des objectifs propres au « pays ». S'ils sont identiques, alors le pays devrait recopier l'objectif « calculé » dans le champ Objectif du « pays ».

2.5.2. Définir des objectifs pour tous les autres indicateurs standard

Les objectifs d'équité ne sont pas obligatoires, mais **fortement encouragés**. Il peut s'avérer difficile de définir des critères en matière d'équité en l'absence de données suffisantes et fiables ; toutefois, les pays ayant défini des objectifs d'équité devraient indiquer les mêmes objectifs sur le portail pays de Gavi.

Des objectifs sont requis pour tous les autres indicateurs standard. Des objectifs par défaut sont suggérés sur le portail pays. Des modifications peuvent être apportées à ces objectifs par défaut en sur la base des plans de travail et des budgets approuvés

2.5.3. Définir des objectifs pour les indicateurs sur mesure du RSS

Les objectifs devraient être proposés pour la durée de la subvention demandée, dans le respect de la fréquence de rapportage (qui dépend de la source de données sélectionnée). Le catalogue des indicateurs RSS propose des sources de données et une fréquence de rapportage. Lorsqu'un indicateur est mesuré par une source de données périodiques, pour toutes les années où aucun objectif n'a besoin d'être défini (dans la mesure où la source de données ne sera pas disponible), les pays devraient choisir l'option « Non Applicable » ou « N.A. » dans le portail pays de Gavi.

2.5.4. Définir les données de base

Les données de base des subventions RSS sont des exigences obligatoires du cadre de performance des subventions. Une donnée de base reflète le statut d'un indicateur sélectionné avant la mise en œuvre de la subvention de RSS. À la suite de l'approbation de la subvention, si la mise en œuvre de l'activité est retardée d'au moins un an, le pays devra mettre à jour les données de base des indicateurs reposant sur des sources de données annuelles.

2.6. Évaluation de la qualité d'un cadre de performance des subventions

Sur une base annuelle, le Secrétariat Gavi évaluera chaque cadre de performance des subventions pour s'assurer qu'il réponde aux normes minimales de qualité et ce, pour les principaux composants. Cinq domaines servent à évaluer la qualité d'un cadre de performance des subventions : (1) la taille, (2) l'intégralité de tous les domaines, (3) la sélection des indicateurs sur mesure reposant sur l'alignement budgétaire, (4) la définition d'objectifs, et (5) l'alignement avec la théorie du changement. Des critères quantitatifs et qualitatifs sont définis pour chaque domaine, comme l'illustre la figure 2. Ces critères sont fondés sur le présent document d'orientation.

Figure 2 : Critères de qualité du cadre de performance des subventions

Quantitative	Nombre d'objectifs de RSS
	Nombre d'indicateurs sur mesure (par niveau de performance)
	Exhaustivité
	% d'objectifs standard atteints
	Pourcentage d'objectifs sur mesure atteints
	Pourcentage d'objectifs sur mesure avec référence
	Pourcentage d'objectifs sur mesure associés aux objectifs de RSS
Qualitative	Pourcentage d'indicateurs sur mesure avec dates de déclaration
	Sélection d'indicateurs sur mesure
	Alignement général avec les directives
	Alignement avec le budget
	Alignement des indicateurs avec les populations ou les zones ciblées par Gavi
	Définition des objectifs
	Alignement avec les documents sanitaires nationaux*
	Fondement des objectifs relatifs aux indicateurs standard*
Qualitative	Fondement des objectifs relatifs aux indicateurs sur mesure*
	Alignement avec la théorie du changement (TdC)
	Théorie du changement établie
	Fondement des indicateurs sur mesure avec la théorie du changement*

Une évaluation qualitative est menée pour chaque domaine, allant de « Pas du tout » à « Tout à fait » excellent. Pour répondre aux normes minimales, un cadre de performance des subventions doit obtenir la note minimale « Assez bien » dans au moins trois des cinq domaines. Ces notes individuelles contribueront à orienter les efforts d'amélioration, avec un accent particulier sur les domaines qualifiés comme étant de faible qualité. Gavi aura pour objectif de discuter de l'évaluation de la qualité d'une manière transparente avec les pays pour s'assurer que les domaines plus faibles sont traités de façon appropriée.

3. RAPPORTAGE PAR RAPPORT AU CADRE DE PERFORMANCE DES SUBVENTIONS

3.1. À quoi s'attend-on en termes de rapportage ?

Gavi renseignera automatiquement les données pour la majorité des indicateurs standard à l'aide des données publiques (notamment les données du formulaire JRF, des enquêtes, etc.). Ces éléments sont affichés en gris sur le portail pays. Pour éviter les divergences entre le formulaire JRF OMS/UNICEF finalisé et le cadre de performance des subventions de Gavi, les pays ne pourront pas modifier les données pré-remplies (celles provenant du JRF). Toutefois, les pays auront la possibilité de commenter les données afin de permettre à GAVI de mieux comprendre les progrès réalisés.

Les pays seront appelés à saisir les résultats dans le cadre de performance des subventions pour tous les autres indicateurs qui ne sont pas renseignés automatiquement par le Secrétariat et qui sont mentionnés dans le présent document comme des indicateurs « rapportés par le pays »

3.2. Comment le processus de rapportage se déroule-t-il ?

Le pays rapportera les indicateurs de cadre de performance des subventions par le biais du portail pays en ligne de Gavi conformément au calendrier de déclaration approuvé. Le rapportage par le biais du portail est possible tout au long de l'année. Un filtre est disponible (défini sur « pays » sous « Déclaré par » ; la section 6.1 traite de ce sujet) afin de faciliter le remplissage des indicateurs présentés par le pays.

3.3. À quel moment est-il nécessaire de procéder au rapportage ?

Pour 2019, le rapportage du cadre de performance des subventions doit être aussi proche que possible des cycles actuels du pays en termes de santé et de vaccination. En retour, celui-ci permet de déterminer le moment de l'évaluation conjointe. Par exemple, de nombreux pays organisent une réunion annuelle des directeurs nationaux et infranationaux du PEV afin d'examiner les performances des années précédentes et de s'entendre sur la micro-planification de l'année programmatique suivante. Pour les pays qui souhaitent saisir des données dès qu'elles sont disponibles (p. ex. les résultats d'une enquête sur les connaissances, les aptitudes et les pratiques [CAP] sont publiés), le portail pays de Gavi restera accessible tout au long de l'année.

À compter de 2020, tous les pays devront transmettre leurs indicateurs du cadre de performance des subventions au plus tard le 31 mars 2019. Les indicateurs renseignés automatiquement dans le portail pays de Gavi continueront d'être téléchargés à partir du mois de mai de chaque année, dans la mesure où ces données proviennent des soumissions de JRF de chaque pays.

3.4. Ajout de notes explicatives sur le cadre de performance des subventions

Le cadre de performance des subventions est axé en grande partie sur les données quantitatives pour permettre l'évaluation des progrès réalisés par un pays par rapport à des objectifs convenus. Cependant, le cadre de performance des subventions offre aux pays la possibilité d'ajouter du texte (sous la forme de « notes ») à ces données pour compléter ou soutenir la compréhension des résultats figurant dans le cadre de performance des subventions. Nous encourageons les pays à inclure des notes liées aux progrès des indicateurs, en particulier lorsque les objectifs ne sont pas atteints. Ces notes complètent l'interprétation du cadre de performance des subventions et sont utiles à la préparation des évaluations conjointes, en particulier.

3.5. Que se passe-t-il si le rapportage est incomplet ?

Avant l'évaluation conjointe, le Secrétariat Gavi signalera quels indicateurs n'ont pas été rapportés, après comparaison avec les objectifs, selon le calendrier de rapportage convenu. Les pays seront invités à compléter leur cadre de performance des subventions en conséquence. Dans le cas où les pays ne seraient pas en mesure de rapporter les résultats d'un indicateur, une justification sera demandée. *En outre, Gavi peut produire, à la demande des pays, un rapport sommaire des reportages en retard tout au long de l'année. Sinon, celui-ci peut être facilement obtenu par le biais de la sélection du filtre « en attente (Overdue) » sur le portail pays de Gavi.* Les implications, en termes de rapportage incomplet, sont discutées plus en détail dans les directives de rapportage et de renouvellement de Gavi.

4. UTILISATION DU CADRE DE PERFORMANCE DES SUBVENTIONS

Le cadre de performance des subventions est utilisé pour trois raisons principales :

1. **Suivi des subventions de routine** : pour comprendre les progrès réalisés vis-à-vis des objectifs de subvention proposés et des objectifs de chaque subvention.
2. **Analyse spécifique par domaine thématique à travers les pays**: fournir des analyses transversales des subventions de RSS entre les pays.
3. **Demandes de renouvellement d'une subvention** : pour utiliser les performances antérieures, cela est pertinent pour les subventions dédiées aux vaccins et les subventions en espèces, y compris le versement de paiements basés sur la performance pour les subventions RSS.

4.1. Suivi des subventions de routine

Un aspect clé de la préparation de l'évaluation conjointe est l'examen des données et les analyses pertinentes afin de comprendre les progrès en les comparant aux objectifs de performance des subventions et pour éclairer les discussions autour des goulots d'étranglement éventuels nuisant à la performance des subventions (p. ex. retards dans le rapportage, indisponibilité des données, principaux obstacles à l'atteinte des résultats attendus, etc.), y compris la couverture et l'équité. Cela devrait permettre l'établissement de priorités pour un soutien ciblé dans le cadre de l'évaluation conjointe des recommandations. L'ensemble minimal de données et d'analyses suggéré à mettre à disposition afin d'informer l'évaluation conjointe est présenté de manière plus détaillée dans le document d'orientation pour l'analyse de l'évaluation conjointe.

Les analyses spécifiques au cadre de performance des subventions peuvent permettre de concentrer les efforts sur le rendement du soutien de Gavi. La liste des indicateurs du cadre de performance des subventions est suivie par le Secrétariat Gavi et est systématiquement ajoutée à l'ensemble des analyses minimales préparées en amont de l'évaluation conjointe :

- Respect des normes de rapportage du cadre de performance des subventions ;
- Performance globale de la subvention ventilé par la suite par niveau de performance, et par catégories d'objectifs de subvention et de subvention de RSS ; et
- Qualité du cadre de performance des subventions évaluée sur la base des cinq domaines décrits à la section 2.6.

4.2. Analyse de la catégorie de la subvention RSS

Le plan de travail pour le RSS, ainsi que les modèles de budget et de rapportage financier sont organisés par catégories de subvention. De même, les indicateurs du cadre de performance des subventions pour le RSS sont liés à ces catégories de subvention, facilitant ainsi la comparaison des performances financières et programmatiques. Ces synthèses spécifiques à chaque pays sont préparées en amont de l'examen de renouvellement afin de

faciliter le processus de renouvellement des subventions. La présentation des progrès des pays est utilisée dans le cadre du rapportage de Gavi à son Conseil d'administration.

4.3. Demandes de renouvellement de subvention

Bien que Gavi approuve la prise en charge sur plusieurs années, les pays sont tenus de demander le renouvellement de tous les types de soutien auprès de Gavi chaque année. Pendant le processus d'examen, les résultats de l'année précédente sont examinés, et la décision est prise pour le renouvellement du soutien pour l'année à venir, couvrant le soutien à la vaccination et éventuellement le soutien financier en espèces. Un certain nombre de synthèses d'analyses programmatiques et financières sont partagées avec les experts chargés de l'examen qui s'inspirent du cadre de performance des subventions afin d'informer la décision de renouvellement. Le comité de renouvellement formule des recommandations pour le renouvellement des subventions qui sont finalement transmises au directeur exécutif de Gavi (CEO) pour approbation finale. Pour plus d'informations, se rendre à l'adresse suivante : <https://www.gavi.org/support/process/apply/report-renew/>.

5. RÉVISION DU CADRE DE PERFORMANCE DES SUBVENTIONS

5.1. Examen annuel du cadre de performance des subventions

L'évaluation conjointe annuelle est l'occasion de collecter les données du cadre de performance des subventions dans le but de mettre en lumière (1) les activités en retard ; (2) une chaîne des résultats discutable ; ou (3) les défis liés à l'évaluation. Dans tous les cas, la révision du cadre de performance des subventions sera nécessaire. Les modifications proposées devraient être discutées avec le Secrétariat Gavi peu après l'évaluation conjointe, ou toute autre mission. Une fois convenus, les objectifs révisés (et les dates de déclaration) seront chargés sur le portail pays de Gavi par le Secrétariat Gavi.

5.1.1. Ajustement des objectifs en lien avec les activités retardées

Les pays peuvent expérimenter des retards mineurs ou importants dans la mise en œuvre des activités soutenues par Gavi. En conséquence, les objectifs (et les dates de rapportage dans le cas d'un soutien aux campagnes de vaccination) peuvent nécessiter une mise à jour pour les années suivantes.

5.1.2. Chaîne de résultats non adaptée

L'analyse du cadre de performance des subventions peut mettre en évidence des chaînes de résultats incohérentes. Dans la pratique, cette situation se refléterait si les activités déployées pour atteindre les objectifs et les tendances des indicateurs de processus indiquent des performances insuffisantes alors que les objectifs/tendances des résultats intermédiaires et des aboutissements sont atteints/positifs ou vice versa. Dans ce cas, la sélection des indicateurs sur mesure à tous les niveaux devrait être revue ; à l'inverse, les activités soutenues par Gavi peuvent nécessiter des ajustements.

5.1.3. Difficultés liées aux mesures

Il peut arriver que les pays ne puissent pas transmettre des données relatives aux indicateurs sur mesure parce que la source de données n'est plus disponible. Par exemple, une enquête prévue sur l'établissement de santé a été annulée ou retardée de manière significative. Les discussions devraient être axées sur la nécessité de supprimer ou de remplacer cet indicateur.

5.2. Ajout d'une nouvelle subvention

Dans le cadre d'une nouvelle demande de subvention, les pays devront proposer et fournir des critères pertinents pour leur cadre de performance des subventions. Les indicateurs

standard s'afficheront automatiquement sur le portail pays de Gavi tandis que les indicateurs sur mesure devront être ajoutés manuellement. Les données de base, les sources de données et les objectifs doivent être définis en conséquence, tel que cela est décrit dans ce document. La demande de subvention et le cadre de performance des subventions en annexe seront examinés par le Comité d'examen indépendant (CEI). Plus spécifiquement en ce qui concerne les propositions RSS, un modèle au format Excel est disponible pour faciliter le développement de nouveaux indicateurs.

5.3. Reprogrammation ou financement supplémentaire d'une subvention existante

Les pays peuvent devoir reconsidérer la planification ou la conception de la subvention RSS actuelle. Ils peuvent, en outre, bénéficier d'un financement supplémentaire ou d'une prime de résultat (p. ex. le paiement d'un financement basé sur la performance [PBF] basé sur les performances du RSS). Dans cette situation, le cadre de performance des subventions peut nécessiter des modifications importantes, notamment l'ajout ou la suppression d'indicateurs. En conséquence, il peut s'avérer nécessaire de mettre à jour les objectifs (et les dates de notification) pour les années suivantes pour les indicateurs retenus. De plus, ils doivent être définis pour les nouveaux critères. Les indicateurs nouvellement proposés devraient être informés par le catalogue d'indicateurs RSS.

5.4. Clôture d'une subvention existante

À la fin d'une subvention - ou à sa clôture – les indicateurs standard et sur mesure pertinents seront marqués comme inactifs. À ce titre, il ne sera plus possible pour les pays de transmettre des données en lien avec ces indicateurs, sauf si des indicateurs standard sont également liés à une autre subvention active.

6. VISUALISATION DU CADRE DE PERFORMANCE DES SUBVENTIONS SUR LE PORTAIL PAYS

Le portail pays de Gavi est une plate-forme en ligne permettant de gérer les subventions de Gavi, en veillant à ce que les pays puissent accéder facilement et rapidement aux informations relatives à leur portefeuille de soutien de GAVI. Il permet aux pays de (1) présenter des demandes pour une nouvelle subvention ; (2) de rapporter les performances des subventions et transmettre des données et documents importants ; et (3) de demander le renouvellement du soutien. La capacité des parties prenantes nationales à accéder à divers outils et fonctions dépend de leur profil au sein du portail pays de Gavi (par exemple, seuls les utilisateurs bénéficiant d'un profil Administrateur peuvent déposer une nouvelle demande et l'envoyer une fois remplie).

Cette section résume quelques-unes des fonctionnalités importantes pour la transmission de données en lien avec le cadre de performance des subventions.

6.1. Filtres du cadre de performance des subventions sur le portail pays

Le cadre de performance des subventions est accessible depuis la page d'accueil du Portail pays de Gavi. Une fois connecté au cadre de performance des subventions, chaque utilisateur peut définir des filtres, le but étant de faciliter le remplissage du cadre de performance des subventions. Ces filtres sont les suivants : type de subvention, type d'indicateur, sources de données, déclaration par, et rapports en retard. Si les filtres sont activés lors du lancement de l'impression, l'impression qui en résulte prendra en compte les filtres sélectionnés.

6.2. Faciliter l'interprétation du cadre de performance des subventions

Sur une base annuelle, le Secrétariat Gavi produira une série d'analyses sur l'atteinte des objectifs ainsi que sur les tendances des indicateurs figurant dans le cadre de performance des subventions des pays. Ces analyses sont regroupées dans une présentation PowerPoint pour en faciliter l'utilisation.

7. AIDE RELATIVE AU CADRE DE PERFORMANCE DES SUBVENTIONS

Le Portail pays de Gavi propose une section d'aide permettant aux pays d'accéder facilement aux documents d'orientation, aux modules d'apprentissage en ligne, et aux liens utiles vers d'autres sites Web. Des tutoriaux spécifiques au cadre de performance des subventions sont également disponibles sur le site Web de Gavi (<http://www.gavi.org/support/performance-frameworks>). La page fournit également des informations sur la façon d'accéder à une assistance supplémentaire du centre d'assistance sur les questions techniques et celles liées au contenu.

En outre, si vous avez besoin d'une assistance complémentaire pour la mise en place, la révision ou l'établissement de rapports sur la performance de votre subvention, veuillez contacter countryportal@gavi.org. Votre demande sera transmise aux membres du personnel du Secrétariat Gavi aptes à la traiter.